



# Parcours d'accompagnement collectif à la VAE pour les agents de la fonction publique hospitalière

**OBJECTIFS :** Sécuriser une démarche de VAE grâce à un parcours modulaire et individualisé  
Développer des compétences pour obtenir une certification professionnelle

**PUBLIC :** Salariés-es intra ou inter-établissements

**Prérequis :** Validation du projet par le service RH

**Délais :** Suivant calendrier défini – positionnement au plus tard 3 mois après la commande

## DUREE

**78 heures** de formation réparties en **4 modules**

Formation sur une durée globale de **9 à 18 mois**

## MODALITES

Alternance de séances collectives en groupe de 4 à 15 personnes et de séances individuelles, en présentiel ou distanciel

## TARIF

Prise en charge par l'ANFH

Formation organisée en **intra ou inter-établissements**

## Inscription et

**renseignements** auprès du service RH de votre établissement

## LIEU

**MIFE du département ou au sein de l'établissement**



Accessible aux personnes en situation de handicap

## CONTACT

Accueil INTERMIFE  
**04 79 33 89 35**  
secretariat@intermife.fr

Délai de réponse au mail :  
max 48 h

## ➤ CONTENU

**ETAPE DE DIAGNOSTIC PARTAGE** ⇔ 1 module (4H) : **Module de positionnement**

- Analyse du parcours et des motivations
- Etude de faisabilité et préconisation de certification(s) envisageable(s)
- Identification des passerelles ou équivalence
- Information sur les spécificités du certificateur du diplôme visé
- Préconisation puis formalisation du parcours individualisé proposé

**ETAPE d'ACCOMPAGNEMENT** ⇔ 2 modules : livret 1 (7H) / livret 2 et préparation jury (63H)

**Module livret 1 : Accompagnement à la rédaction d'un livret de recevabilité**

- Aide à la réalisation ou à l'actualisation d'un CV par compétences,
- Vérification des pièces justificatives et envoi des livrets au certificateur.

**Module livret 2 : Elaboration et dépose des livrets et préparation au jury**

- Présentation du livret de compétences à compléter et analyse du référentiel de la certification visée
- Identification des activités professionnelles à développer
- Appui à l'explicitation des activités et à l'identification des compétences
- Rappel des méthodes d'explicitation ou de synthèse et relecture/conseils pour la correction des écrits
- Aide au choix des annexes et de leur intégration sur le fichier informatique
- Présentation des modalités de l'étape de jury
- Entraînement à l'entretien avec le jury de validation
- Dépose de livrets sur plateforme dématérialisée

**ETAPE DE POST JURY** ⇔ 1 module (4h)

**Module conseils postérieurs à l'entretien avec le jury**

- Co-analyse du PV de jury
- Formalisation du plan d'action pour obtenir la certification visée

## ➤ MODALITES PEDAGOGIQUES

L'action s'appuie sur des entretiens individuels, des ateliers collectifs thématiques et un travail personnel de rédaction entre les séances programmées défini par un plan d'action formalisé à l'issue de chaque séance / Pédagogie active et expérientielle / La prestation est prévue en présentielle et/ou distanciel selon un planning prévisionnel précisant la modalité la plus adaptées au stagiaire.

## ➤ EVALUATION

Tout au long du parcours, à l'appui d'un carnet de suivi :

- Vérification de la complétude du livret de compétences et de son dépôt + bilan trimestriel
- Enquête de satisfaction à chaud à l'issue de chaque module
- Bilan synthétique de fin session + bilan annuel
- Enquête de satisfaction stagiaire et entreprise en fin de parcours